



ASSOCIATION

**Joseph Sauvy**

**Pôle Handicap Adulte**

## FICHE DE POSTE SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR

**QUALIFICATION : Psychologue**

### IDENTIFICATION SELON LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU 15 MARS 1966

FILIERE : Médico Social, filière adulte en situation de handicap mental et/ou psychique, vivant à domicile.

REGROUPEMENT DE METIERS : métiers du social.

### MISSIONS

**DEFINITION DU METIER SELON LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU 15 MARS 1966 : en vue d'une assistance individualisée auprès d'adultes en situation de handicap mental et/ou psychique vivant à domicile.**

**Justifie du diplôme de Psychologue**

#### **SPECIFIQUES A L'ETABLISSEMENT :**

*Accompagnement de personnes Adultes en situation de handicap mental et/ou psychique, vivant à domicile, accueillis en externat au sein du Service d'Accueil de Jour de Bompas.*

#### **Temps de travail :**

Temps partiel : 0.06 ETP.

#### **Partenariats :**

Travail en relation permanente avec le réseau et divers partenaires du secteur géographique.

Réalise ses activités dans le respect du projet de service et des projets d'accompagnement personnalisés.

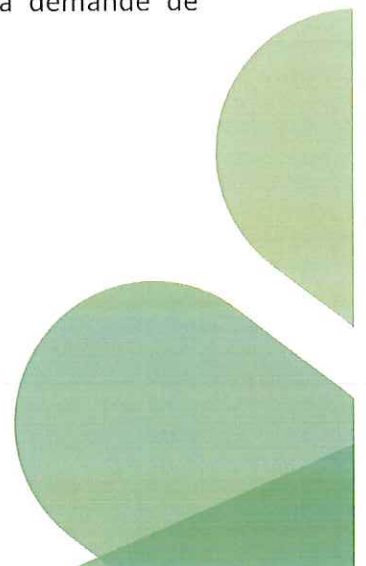
Réalise ses activités en lien avec l'équipe du Service d'Accueil de Jour, dans le respect des décisions prises et sous l'autorité du directeur, du Chef de service.

### **MISSION 1 :**

- Participer à l'évaluation de l'évolution de l'autonomie des usagers, par le biais d'entretiens et/ou de mise en place de tests adaptés.
- Participer aux différentes réunions de service et partenariales.
- S'informer ou est informé(e) de toutes les situations des bénéficiaires.
- Participer à l'élaboration d'une réflexion sur les pratiques avec l'équipe.
- Assurer un soutien ponctuel aux aidants.
- Assurer une vigilance concernant les actes de maltraitance avérés ou supposés, favoriser « la bientraitance ».
- Orienter les demandes des usagers vers les structures appropriées.
- Assurer des liens ponctuels ou continus avec ses collègues des institutions partenaires.
- Participer aux diverses évaluations des bénéficiaires et en analyse les données recueillies.
- Participer aux différentes démarches d'évaluation du service.
- Veiller à ce que les projets personnalisés soient respectés et modifiés si besoin.

### **MISSION 2 :**

- Actualiser régulièrement ses connaissances dans le cadre de la formation professionnelle continue. Pour être au plus proche du besoin des usagers, le professionnel doit pouvoir se former soit à sa demande, soit à la demande de l'employeur.
- Accompagnement des nouveaux arrivants et tutorat des stagiaires.



## LIENS HIERARCHIQUES ET REGLES DE DELEGATION

### Position dans l'organigramme :

**Liaison hiérarchique :** Il(elle) est positionné(e) hiérarchiquement sous la responsabilité du Directeur et du chef de service.

**Liaison transversale :** La liaison se fait avec tous les membres de l'équipe. Il(elle) travaille en collaboration avec l'ensemble de l'équipe pluri professionnelle. Il (elle) peut être sollicité(e) pour des actions, des évaluations ou diagnostic sur un autre service du pôle de manière ponctuelle.

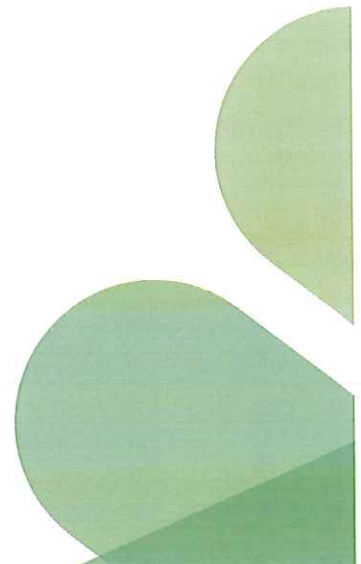
## COMPETENCES REQUISES

### FORMATION/DIPLOME :

- Diplôme de Psychologue

### COMPETENCES

- Discrétion et respect de la confidentialité ;
- Sens du travail en équipe ;
- Sens du travail en partenariat ;
- Sens de l'organisation ;
- Rigueur ;
- Avoir des compétences cliniques concernant le handicap psychique et la clinique institutionnelle ;
- Avoir son permis de conduire.



## CONDITIONS PARTICULIERES

- L'amplitude horaire : temps partiel soit 2h30 par quinzaine ;
- Ne travaille pas les week-ends ;
- Contribue à la qualité des soins et favorise le bien-être des usagers.

## MOYENS ET OUTILS NECESSAIRES POUR L'EXERCICE DE LA FONCTION

- Utilisation d'un logiciel informatique permettant la confidentialité et l'accessibilité au dossier de l'utilisateur.

